



# Assemblée Générale 2020

## Présentation des comptes

### > Chiffres clés :

Total du bilan : 263 136,65 €

CA : 83 854,33 €

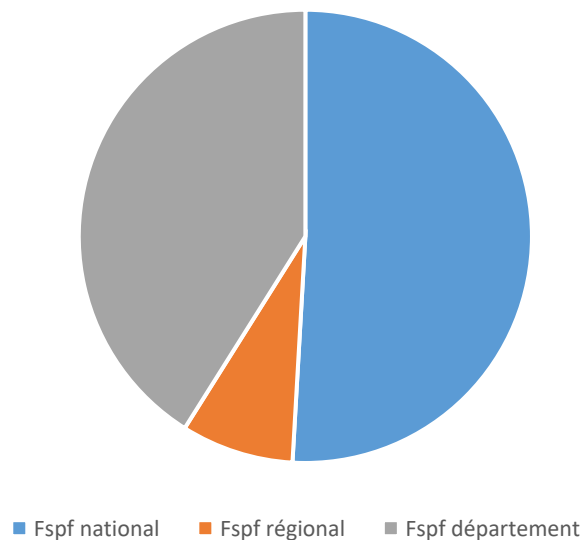
Résultat : + 9 656,51 €

### > Éléments à noter :

■ **Recettes** : elles sont équivalentes à celles de 2019, le nombre d'adhérents est stable mais il y a une augmentation du nombre de nouveaux installés qui payent une cotisation réduite de 50 % la 1<sup>ère</sup> année.

### Adhésion

#### Répartition de votre adhésion



> **Fspf national** : chaque syndicat départemental reverse une quote part de sa cotisation à la Fspf au niveau national. Pour mémoire le mode de calcul avait été modifié en 2020. La Fspf 69 a ainsi reversé une cotisation nationale de 98 489 € en 2020.

Cette cotisation permet de financer le travail réalisé par les experts (juristes,

économistes) et les nouveaux services (médiateur de la consommation, formation UTIP, guide essentiel...) et « Fspf privilège » la nouvelle offre de la FSPF.

### > **Fspf région Auvergne Rhône Alpes :**

Chaque département Fspf de la région reverse également une cotisation à la structure régionale selon une clé de répartition.

La Fspf 69 a ainsi reversé une cotisation régionale de 14 519 € en 2020.

Sur le principe de mise en commun des moyens cette année le département du Rhône refacture pour la première fois une partie des charges à la région (loyer, téléphone, fournitures, communication.....)

■ **Charges :** les matières consommables (fournitures) et services extérieurs (loyers, maintenance, documentation) restent stables.

Une baisse est à noter sur la diminution des remboursements de frais versés habituellement à la présidence du syndicat.

■ **Résultat positif : + 9 656,51 €,**

mais il est à noter qu'une partie des dépenses de 2020 seront basculées sur 2021, lors de la reprise de l'activité, ateliers et rencontres, réunions, congrès ainsi que les remboursements de frais

